

Monsieur le Président de Limoges Métropole

Vu la délibération du conseil communautaire du 27 juin 2024 relative aux délégations de compétences relatives au Président de Limoges Métropole

Vu la délibération du conseil communautaire du 25 décembre 2023 relative à la fixation des tarifs des services pour l'année 2024,

Vu le devis préalable n° [REDACTED]

Il convient d'attribuer une concession cinéraire relative aux tarifs cinéraires de la commune de Limoges à [REDACTED], à l'effet d'y fournir les services suivants :

Article 1er

Article 1er - La concession cinéraire n° [REDACTED] relative aux tarifs cinéraires de la commune de Limoges est attribuée à [REDACTED] à l'effet d'y fournir les services suivants :

Article 2 - Cette concession cinéraire est attribuée à [REDACTED] pour une durée de 10 ans, à compter du 1er janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2034.

Article 3 - La concession cinéraire est attribuée à [REDACTED] pour une durée de 10 ans.

Article 4 - Lors d'un délai d'un an, le tarif de concession cinéraire sera déterminé par une délibération du conseil communautaire de la commune de Limoges, en fonction de la concession cinéraire attribuée au gestionnaire, conformément aux modalités de la concession cinéraire attribuée au gestionnaire. La concession cinéraire sera la somme des plus-values nettes, après déduction des charges, des services cinéraires.

Le montant de la concession cinéraire sera déterminé par le conseil communautaire de la commune de Limoges, en fonction de la concession cinéraire attribuée au gestionnaire.

Article 5 - [REDACTED] s'engage à fournir les services cinéraires de la commune de Limoges, en fonction de la concession cinéraire attribuée au gestionnaire, conformément aux modalités de la concession cinéraire attribuée au gestionnaire. [REDACTED] s'engage à fournir les services cinéraires de la commune de Limoges, en fonction de la concession cinéraire attribuée au gestionnaire. [REDACTED] s'engage à fournir les services cinéraires de la commune de Limoges, en fonction de la concession cinéraire attribuée au gestionnaire.

DÉCISION

Décision d'attribution d'une concession cinéraire - 747_2

1 DOCUMENT - Publié le 11 Mars 2025



DEC_FUNER_747_2_ATTRIBUTION_CONCESSION.pdf
(.pdf, 329,4 Ko)



TÉLÉCHARGER